

## Famille TEXTORIS

### De SAINT-LEONS

Etymologie : le cartulaire de Sylvanès fait mention de *Bernardus Textoris* (témoin d'un acte de 1162) et *Guillermus Textoris* (dont le nom est cité dans un acte de vente à l'abbaye de Sylvanès). En 1160, un *Deodatus Textoris* fait donation du bénéfice d'un mas ; et, en 1187, *Deodatus Testoris, pelliparius* (pelletier) de Versols, est cité dans un acte d'échanges avec le monastère (1187).

Il s'agit ici du génitif du latin *textor* « tisserand » : le sens littéral en est donc « du tisserand », c'est-à-dire « fils du tisserand ». La forme *testoris* représente l'état phonétique du latin populaire où l'articulation du *x* n'avait déjà plus cours et avait donné *s*. Ce trait phonétique s'étant perpétué en occitan, il n'est pas étonnant de le retrouver dans des termes latins.

Le nom de famille **TEXTORIS** n'appartient plus aujourd'hui à l'Aveyron : les relevés INSEE de naissance par nom de famille et par commune entre 1891 et 1990 donnent la majorité de fréquence du nom de famille TEXTORIS au Var et aux Bouches-du-Rhône, avec 77 naissances sur cent ans aux Arcs (com. du c. de Lorgues) et TESTORIS fréquent dans les Alpes-Maritimes (23 naissances à Marie, com. du c. de St-Sauveur-sur-Tinée)

Par contre l'Aveyron connaît des TESTOR : il s'est étendu dans l'est de la vallée de l'Aveyron (Palmas, Laissac, Gaillac-d'Aveyron), le causse de Sévérac (Sévérac-le-Château) , le causse Comtal (Cruéjouls) et le Lévézou (Vezins-de-Lévézou, Ségur). (*Jacques Astor*)

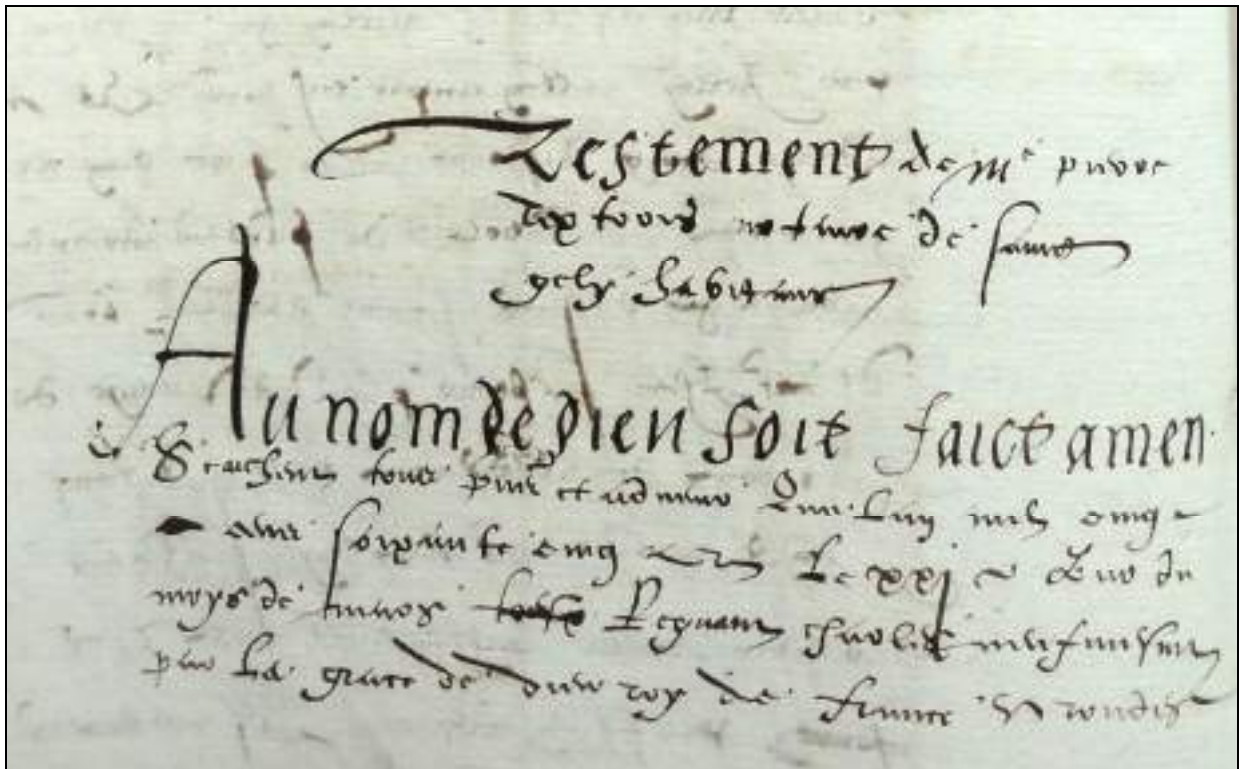
### Les origines à St Chély d'Aubrac

La très nombreuse famille que nous étudions ici est originaire de Saint-Chély d'Aubrac, où les **TEXTORIS** (Testoris) étaient traditionnellement **notaires**. L'installation de cette famille à Saint-Léons et à Ségur est sans doute liée au fait que François Melet (frère de Claude Melet x Jean Textoris) est recteur de Saint-Agnan-de-Ségur, dont le prieuré dépend de Saint-Léons. Voir aussi notre étude dans **SEGUR, des femmes, des hommes et leurs racines** (JG 2012 – page 74 pour la branche de Matefan).

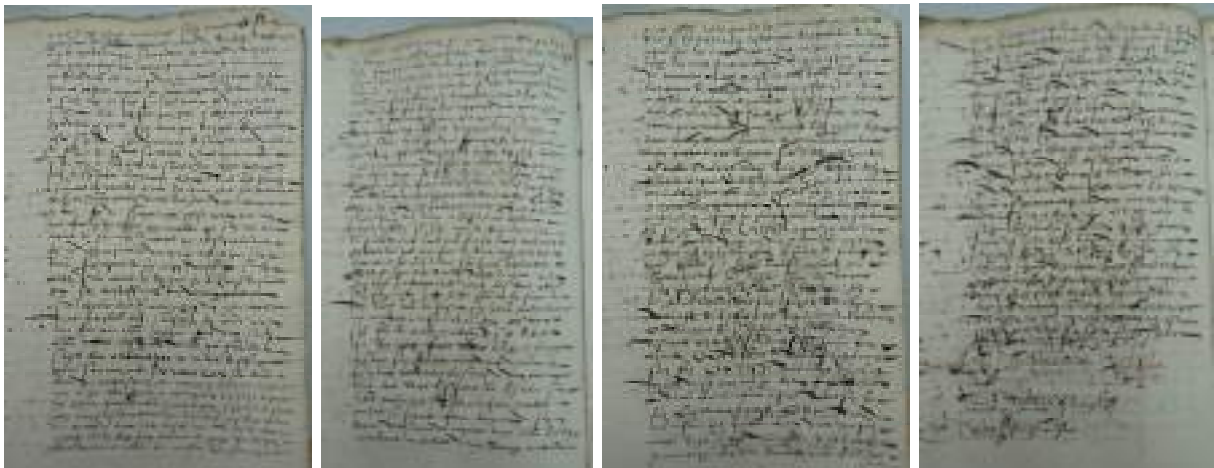


**I - Pierre de TEXTORIS**, notaire royal à St Chély d'Aubrac (de 1516 à 1564), fils de **Vital** de TEXTORIS également notaire royal (attesté de 1494 à 1501), Pierre est époux en 2èmes noces de **Cardonne POUGET**.

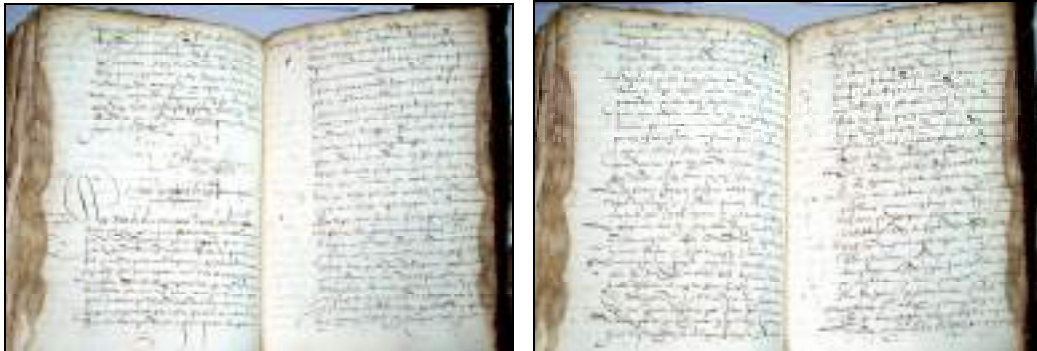
**Pierre TEXTORIS** teste le **21.03.1565** (E 1540 Me MOYSSET de Rodez). Sont cités au testament : Agnès, sa fille, x Pierre JALENQUE. Marie, sa fille. Me Pierre TEXTORIS, "Prêtre", son fils. Me Jehan TEXTORIS, son fils. François TEXTORIS, son fils, reçoit 250 Livres. Cardonne POUGET (sa 2è épouse). Héritiers : Jehan, son fils, et Françoise TEXTORIS, sa « nièce » (NDLR : petite fille), fille de Me Vidal TEXTORIS, son défunt fils.



Testament de Pierre TEXTORIS 21.03.1565



Pierre TEXTORIS va à nouveau tester le 5.12. 1573 (E 2344 – Me Floirac)



*Testament de Mre Pierre Textoris, notaire de St-Chely, le 5/12/1573 : il demande à être enseveli au tombeau de ses parents et prédécesseurs en l'église de St-Chély ; il lègue 50 livres à l'église ; demande à ce que **Cardonne Pougete**, sa femme, soit nourrie, vêtue et chaussée, qu'elle garde les biens durant sa vie, et lui lègue une robe ; à Mre **Pierre Textoris**, prêtre, son fils, 50 livres (et il révoque toutes les autres donations à lui faites) ; à **Marie**, sa fille, épouse de **Jean Saleles del Cere** (?), un "escu sol" outre son douaire ; à **François Textoris** son fils, aux enfants de feu **Anne**, sa fille, mariée à Espalion, et à **Françoise Textoris**, sa nièce, épouse de Mre Antoine Soldadier, praticien du Pouget : un "escu sol" à chacun ; **Mre Jean Textoris**, notaire, son fils, est héritier universel. **Il casse son précédent testament**, reçu par Mre Guillaume Moysset à Rodez, et substitue, en cas de décès de l'héritier, **Françoise Textoris**, sa nièce, fille de feu Mre **Vital Textoris**, notaire, son fils. (E. Rives)*

Nous pouvons donc établir ainsi sa descendance :

- Agnès x Pierre JALENQUE
- Marie x Jean SALELES



- Vital († avant 1565) père d'une fille nommée Françoise x Antoine SOLDADIER
- **Jean qui suit (héritier)**
- Pierre prêtre
- François

**II - Jean de TEXTORIS** notaire royal à Saint-Chély-d'Aubrac contracte mariage avec **Claude MELET** le 25.04.1592, (*Me André - St Geniez - 3<sup>e</sup> 6983*) d'où :

- Jean, notaire, qui continuera la descendance à Saint-Chély d'Aubrac.
- **Jacques, branche de Combuejouis - St Léons, qui suit**
- Isabelle, née avant 1598, marraine de sa sœur Anne, elle décède le 23.06.1609 à Saint-Chély-d'Aubrac.
- Anne née le 22.05.1608 à Saint-Chély-d'Aubrac.
- Pierre né le 26.07.1615 (St Chély d'Aubrac) feu le 12.04.1629 à l'âge de 13 ans.

Jean de TEXTORIS décède le 17.12.1616 à Saint-Chély-d'Aubrac.

## Branche de Combuejouis

Cette famille va occuper **Combuéjouis** durant quatre générations du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la Restauration. Le domaine de la famille Textoris a été constitué progressivement, entre l'arrivée à Saint-Léons de **Jacques TEXTORIS**, vers 1630, et le 29 novembre 1696, lorsque son fils Jean récupère les derniers biens d'Antoine Bousquet. Il s'agit alors de la seconde plus grande tenure de la paroisse de Saint-Léons. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les **TEXTORIS** s'endettent et revendent une partie de leurs biens, tout en conservant le cœur de leur domaine (*JY Bou - BCGR N°70*).

**III - Jacques TEXTORIS** marchand, né à Saint-Chély-d'Aubrac, vers 1595. Sa présence à Saint-Léons comme praticien est attestée dès 1631. Il prête de l'argent, des grains, des bestiaux, et devient **marchand** puis **bourgeois**. Il épouse par **CM** du **18.01.1634** (*2<sup>E</sup> 20436 Me Pierre COMBRES de Ségur*) **Marie GALIBERN** de Bouyrissac (domaine de la paroisse de Saint-Laurent), fille de feu Pierre et Marguerite CINQ. Marie GALIBERN lui apporte la considérable dot de 1700 livres.



En **1644**, l'allivrement de Jacques TEXTORIS est de 8 livres 19 sols et 1 denier (soit 2148 deniers). Il doit correspondre aux biens considérables, énumérés en **1641** : « *deux maisons, une aire, une basse-cour, deux casals, des jardins, une grange, de nombreux champs, des prés et des bois à Combuéjouis, mais aussi des biens au Cayla, à la Valette, au Bousquet, à Mauriac* », etc.

Du couple **Jacques TEXTORIS x Marie GALIBERN** naîtront :

- Jacques, probablement la branche de Matefan de SEGUR (à confirmer) (Cf Ségur des femmes des hommes et leurs racines page 74)
- Marie qui contracte mariage le 30.04.1657 à St Léons (*Archives privées Me Antoine Joannis*) avec Jacques de ROCHEFORT docteur en droit et avocat de la Glène, fils d'autre Jacques Dr et avocat et de D<sup>elle</sup> Marie d'OLIER. Feue le 30.07.1698. (*Cf généalogie Rochefort*)
- Catherine qui contracte mariage le 25.07.1661 chez Me Joannis et Me Lagriffoul (*Archives privées Me Antoine Joannis*) avec Jean ROZIER bourgeois de Verrières.
- **Jean qui suit**

Le **21 août 1668**, le notaire Estienne Pons vient recueillir les dernières volontés de **Jacques TEXTORIS** « *malade dans son lict, ne croyant pas s'en relever* ». (3E 20438 *Me Etienne PONS de St Léons*). Sont cités : Jacques TEXTORIS fils ayné - Jacques de ROCHEFORT (x Marie de TEXTORIS) et Jean ROUZIÉ de Verrières (x Catherine de TEXTORIS) ses beaux-fils - Marie et Catherine de TEXTORIS ses filles - Jean TEXTORIS autre fils - Héritière universelle : Marie de GALIBERT sa femme. Sont aussi cités Jean TEXTORIS frère du testateur de St Chély d'Aubrac et Jean GALIBERT son beau-frère de Bouyrissac marchand. On apprend que :

- son fils aîné **Jacques** a déjà été doté. Il est donc parti. Le testateur lui cède ce que son frère, notaire à Saint-Chély, lui doit encore.
- Les deux filles sont déjà mariées et dotées. Elles ont contracté des mariages prestigieux. L'un de ses gendres, Jacques (de) Rochefort, est docteur en droit, avocat, un temps juge de Saint-Léons, et important tenancier. Son autre gendre Jean Rosier de Verrières est un notable dont la fortune semble avoir été bâtie comme celle des Textoris. Catherine Textoris lui apporte plus de 2600 livres de dot. Pour parachever le paiement de leur dot et compléter leur légitime, Jacques leur cède les créances qu'il a sur plusieurs paysans des environs.

Ainsi trois enfants sur quatre ont quitté la maison parentale. Il ne reste que **Jean**, le plus jeune, et voilà ce qu'en dit le testament : « *pour ce qui concerne Jean Textoris son fils, led. [ledit] testateur, pour certaines considérations,*



*laisse à son héritière bas nommée [sa femme] la libre disposition de lui faire les légats qu'elle trouvera à propos (...) à la fin de ses jours ou quand bon lui semblera* ». Après le décès de Jacques TEXTORIS, sa veuve Marie GALIBERN gère les biens durant une douzaine d'années. Elle les donne à Jean (1<sup>er</sup> du nom) lorsqu'il se marie en **1676** avec la fille d'un marchand drapier de Rodez, qui a pour autre gendre un procureur au présidial de Rodez, poursuite des prestigieux mariages.

**Marie GALIBERN** (alias Galibert) décède le 22 février 1692.

**IV - Jean TEXTORIS** (1<sup>er</sup> du nom), bourgeois, contracte mariage le **28.01.1676** (*Me JOANNIS archives privées*) avec D<sup>elle</sup> **Marie GUIBERT** fille d'André, marchand drapier de Rodez, et de Jeanne FABRE, d'où :

- **Jean** (2<sup>ème</sup> du nom) né le 12.08.1677 **qui suit**
- Jacques qui épouse le 25 février 1727 Toinette TOSCAN fille de François et Toinette BENOIT de St Léons, d'où :
  1. Jean Jacques né le 29.03.1726 à Saint-Germain, devenu serrurier à Sète
  2. Louis né le 04.06.1728, sergent au régiment de Foix en 1758
  3. François né le 03.05.1730, sergent au régiment du Royal-Comtois en 1758
  4. Cécile, née vers 1734, vit à Sète en 1758
  5. Henriette née le 29.12.1737, vit à Marseille en 1767
- François né le 18.02.1680 ; feu le 05.05.1689
- Marie x 10.05.1707 Antoine DELMAS Me praticien de St Léons, fils de Sr Jean et Isabeaux PONS. Feue le 21.03.1714.
- Antoine né le 20.05.1686 épouse en 1ères noces cm 02.11.1722 (3<sup>E</sup> 15 791 *Me François CREBASSA de St Affrique*) Catherine BOUSQUET de Vailhauzy, fille de Sr Louis et Toinette FASSON. 2èmes noces cm 24.08.1728 (3<sup>E</sup> 15797 *Me François CREBASSA de St Affrique*) Catherine SINGLA de St Privat fille de Sr Jean Paul et Catherine MARCORELLES.
- Honorade, née le 24.05.1690
- François, marchand épouse le 14.11.1720 à St Laurent de Lévézou Catherine GAYRAUD, veuve d'Antoine BLANC marchand, de Gaverlac.
- Pierre né vers 1699 ; feu le 15.09.1707.
- Jeanne x 12.11.1720 Sr Jean GUIBAL.



**V - Jean TEXTORIS** (2<sup>ème</sup> du nom), bourgeois, Officier d'Infanterie, contracte mariage avec D<sup>elle</sup> **Magdeleine LEFEVRE de La Motte** de Compeyre, fille de Noble Antoine et D<sup>elle</sup> Suzanne DUMAS (**CM 06.11.1709 3<sup>E</sup> 10 346 Me Bernard VERLAC**), d'où :

- Marianne née le 08.09.1710, qui épouse le 29.11.1736 Sieur Jean Pierre JOURDIE de Coursac Paroisse de St Amans d'Escoudournac, fils de feu François et Marie CHALIES.
- Marie née le 03.05.1712
- **Jean** né le 05.03.1714 **qui suit (branche aînée)**
- Charles Philippe né le 08.11.1716
- Magdelaine qui épouse 08.07.1749 Sr Raymond RICARD de St Geniez de Bertrand fils de Pierre bourgeois et D<sup>elle</sup> Jeanne SOULAGES. (Cf *généalogie de la famille Ricard de St Geniez dans SAINT GEORGES des femmes des hommes et leurs racines page 131*).
- **Joseph** né le 19.03.1718 (d'après un acte de notoriété du 20 thermidor an II) **qui suivra (branche cadette)**
- Marie née le 29.12.1720, qui épouse le 25.02.1756 Guillaume CASSAN de Compeyre fils de feu Guillaume et feue Anne CASSAN. Feue le 08.04.1766.
- Augustin né le 11.06.1722 ; feu le 17.06.1722.
- Jacques né le 23.07.1723, dit *La Nougarède*, étudiant en 1737-1741.
- Antoine né le 29.11.1725.
- Françoise née le 27.11.1726 x 14.02.1747 Etienne VESINET de Combuéjouis fils de Jacques et Anne BRU. Feue le 21.04.1763.
- Rose née le 09.05.1728.
- Cécile née le 09.07.1730 x 25.02.1756 Sieur Etienne BOUSSAC de la Glène fils de feu Etienne et Jeanne SICARD ; feue le 20.04.1810.

**Jean TEXTORIS** et **Magdeleine LEFEVRE de la Motte** décèdent l'un le 08 et l'autre le 09 janvier 1768, âgés « *d'environ 100 ans* » (sic) et 80 ans.



## Branche aînée

**VI - Jean TEXTORIS** (3<sup>ème</sup> du nom) bourgeois, est appelé parfois Jean Baptiste. Il est né en 1714. Aîné des garçons, il **est l'héritier de Combuéjouis**, dont il a pris le nom, autre pratique nobiliaire.

Il meurt en 1780 à presque 66 ans, relativement peu de temps après ses parents. Comme nous l'avons dit, son père est mort le 8 janvier 1768 à l'âge de 90 ans (*l'acte de sépulture indique environ 100 ans, non par souci d'exactitude mais pour signifier qu'il était très âgé. Les âges affichés dans les actes de sépulture sont rarement exacts au XVIII<sup>e</sup> siècle*).

Sa mère est morte le lendemain... La longue cohabitation entre générations imposée à Jean (3<sup>ème</sup> du nom) par la longévité de ses parents explique peut-être une partie de son parcours de vie pas forcément linéaire....

On trouve peu de trace de lui avant 1741, sinon comme écolier en 1727. Les biens parentaux lui sont officiellement transmis dans son premier contrat de mariage en 1741. Il a alors 27 ans, son père en a 64. Il devra entre autres laisser à ses parents « *la petite maison basse, une pension annuelle de 10 setiers de froment et 10 de seigle* ». En **1758** sa mère teste dans un de ses appartements de Combuéjouis. Toutefois son père continue de gérer le domaine avec lui, si on en croit le bail de 1750 passé au nom du père et du fils.

**Jean TEXTORIS (3<sup>ème</sup> du nom) avait épousé :**

1ères noces : le **14.02.1741** à Estalane Delle **Marianne de BRUNEL** du château du Bruel paroisse d'Estalane, fille de Noble François Charles de BRUNEL sieur d'Albinhac et Jeanne de VIGUIER - Delle Marianne de BRUNEL d'Albignac décède le 26.09.1742 à St Léons d'où :

- Marianne née le 02.02.1742 ; feue le 24.05.1762 à Millau.

Ce premier mariage est rompu au bout de 20 mois par le décès de l'épouse. Jean (3<sup>ème</sup> du nom) se retrouve veuf, en charge d'une petite fille qui reste à Combuéjouis avec ses grands-parents lorsque son père part vivre à la Glène. Avant l'installation à la Glène, Jean a une liaison avec Christine de Vedelly, fille du seigneur de Trémouilles et veuve du riche tenancier du domaine des Escarabats. Un enfant illégitime naît de cette relation. Mais le contrat de mariage (*cm 23.05.1745 chez Me POUJADE de St Beauzély : Christine de VEDELLY, veuve d'André ROUQUET, fille de Noble Jean de VEDELLY et de feu Françoise de GUASTON de POLIER*) n'a pas donné suite à une union. L'enfant est sans doute mort en bas âge et Christine de Vedelly reste veuve aux Escarabats.





**Jean TEXTORIS bourgeois de Combuéjous**, est un des personnages clés de la vie sociale de Saint-Léons au XVIII<sup>e</sup> siècle. Curieusement, en 1749 (il a alors 35 ans), il obtient l'office de procureur juridictionnel de la seigneurie, qu'il n'exerce cependant que très peu de temps. En février **1750** il prend une ordonnance sur l'ouverture des cabarets et sur les poids et mesures. Puis au cours de l'année, les pièces de procédure conservées voient intervenir des substituts (Joannis, Nicolet, Unal) et finalement, au plus tard en 1753, Jean François Miquel du Viala le remplace.

C'est pendant cette période qu'une nouvelle vie sentimentale et familiale commence pour Jean, qui fréquente **Jeanne Sicard** de la Glène, veuve Boussac. En novembre 1750, il est installé "*à pot et à feu*" dans la maison Boussac. Il a 36 ans et partage la vie de Jeanne Sicard et de ses six enfants, qui ont alors entre 6 et 17 ans. Jean gère les biens de l'hérédité Boussac, d'abord comme représentant de son oncle François Textoris de Gaverlac (1751-1756), puis comme fermier (1756-1763). Le bail de 1756 est signé par tous les héritiers ou leur représentants, sauf un, Etienne Boussac le cadet ... En octobre **1751**, une fille illégitime naît du concubinage de Jean (III) et Jeanne Sicard. Elle est cachée et n'est baptisée que deux ans plus tard, le 30 août 1753, à Saint-Geniès de Bertrand (sans doute cachée chez sa tante Madelaine). Pourtant ses parents se sont mariés le 6 mars 1753, et ils baptisent leur seconde fille le 8 ! L'aînée a reçu le prénom rare et très noble d'Olimpe. Cela n'empêche qu'elle restera célibataire, et déshéritée au profit de sa cadette Marie Madelaine ... On peut aussi noter le choix des prénoms des deux autres filles de cette union : Modeste et Darie ! exceptionnel dans le Rouergue du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant au seul garçon, mort en très bas-âge, il a quatre prénoms pour lui seul.

2<sup>èmes</sup> noces : le **06.03.1753** à St Léons D<sup>elle</sup> **Jeanne SICARD**, veuve d'Estienne BOUSSAC habitant de la Glène, fille d'Antoine et Jeanne RICARD d'où :

- Olimpe née le 18.10.1751 baptisée le 30.09.1753 à St Geniez de Bertrand. Elle décède le 17.02.1821 à l'âge de 69 ans.
- Magdelaine née le 08.03.1753 x 08.02.1790 Sr Jean André GALTIER bourgeois, fils de Sr Joachim GALTIER et D<sup>elle</sup> Catherine ROUSSEL du domaine de Caussanus paroisse de St Jean d'Alcas.
- Modeste né le 23.05.1754.
- Darie née le 27.06.1756.
- Jean Baptiste Guillaume Victor né le 07.05.1758. Feu le 18.11.1760.

En **1754**, Jean TEXTORIS devient **fermier général du prieuré de Saint-Léons** pour trois ans. L'abbé de Panat, prieur et seigneur, qui a dû lui retirer la fonction de procureur, lui accorde cette lourde charge de prélever les droits seigneuriaux (dîme, champarts, censives et autres), qu'il partage avec son oncle François Textoris de Gaverlac, alors fermier pour d'autres revenus du prieuré.



En **1756**, Jean TEXTORIS loue Combuéjouis à Etienne Boussac. A cette date, les liens entre les deux hommes sont particuliers puisque Textoris est à la fois le parâtre de Boussac depuis trois ans et son beau-frère depuis quelques mois. Ils partagent le même foyer depuis six ans. Cette association vire au drame. En **1761**, Etienne Boussac est "sorti" de Combuéjouis. Sa vengeance laissera des cicatrices ...

C'est en **1762** que Marianne, la fille unique du premier lit, meurt à l'âge de 20 ans, "chez Malmontet, perruquier au Mandarous" à Millau. Elle est enterrée dans l'église des Cordeliers. En **1764**, Jean TEXTORIS règle la succession de sa première femme (800 livres).

Entre **1762 et 1765**, Jean TEXTORIS et Jeanne Sicard quittent la Glène et s'installent à Combuéjouis. Les deux plus jeunes enfants du premier mariage de Jeanne, François et Marguerite Boussac s'y établissent aussi jusqu'à leur mariage. Il semble que les parents TEXTORIS, Jean (II) et Madelaine Lefebvre, soient dans leur maison de Saint-Léons au moment de leur décès en 1768.

En **1769**, Jean (III) reprend son domaine en faire-valoir direct. En **1774**, il loue quelques parcelles pour 7 ans.

Dans son premier testament en **1773**, Jean TEXTORIS laisse à sa femme le choix de l'héritière, n'excluant aucune de ses filles. Il dote sa veuve d'une belle pension annuelle. « *Outre dix setiers de froment et six de seigle, la chambre qui est à côté de la cuisine main gauche, 50 livres de Roquefort, 30 livres de beurre, 25 litres d'huile d'olive, 200 œufs, un cochon gras, l'entretien de huit brebis et une chèvre à sa marque, la pipe de vin rouge avec la futaille et sa place dans la cave, on peut noter six livres de chandelle, deux paires de soulier, un chapeau, une paire de drap de toile fine, une nappe et deux serviettes, au-delà des six paires de draps, des 18 serviettes et des quatre nappes qu'elle a déjà. Comme feux ses beaux-parents, elle disposera d'une monture et d'un valet pour aller à la messe le dimanche ou en campagne.* ».

Jean décide de modifier son testament le **5 janvier 1780**, en attribuant l'héritage à sa seconde fille, Madelaine, et en léguant à Olimpe 3000 livres et à Modeste 2400 livres. Cinq jours plus tard, il rappelle le notaire pour augmenter les deux dots : 3500 et 3000 livres.

La vie romanesque de **Jean TEXTORIS** prendra fin un mois après le **10 février 1780** dans son domaine de **Combuéjouis**, tandis que son épouse **Jeanne SICARD** s'éteindra quatre ans plus tard le **1 janvier 1784** à l'âge d'environ 70 ans.

Pendant six ans, le domaine est administré par l'héritière, Madelaine dite "La Rosière". En 1785, elle afferme Combuéjouis à Pierre Vidal, en se réservant la maison sous le chemin de Saint-Léons à Saint-Laurent, avec la possibilité d'aller vivre à Millau. Le 08 février 1790, Madelaine se marie, à l'âge de 37 ans. Elle épouse Jean André Galtier de Saint-Jean d'Alcas. Les témoins



sont : Messire Antoine GALTIER docteur en médecine de Beaumont diocèse de Vabres - Sr Alexandre ROCHEFORT garde du corps de MONSIEUR - Sr François MIQUEL du Viala - Pierre RICARD cleric.

Le mariage est sans doute arrangé par maître Lebrou, curé de Saint-Léons et cousin de J.A. Galtier. Nous avons déjà vu que le curé Lebrou avait marié sa sœur avec Jean François Miquel du Viala. Jean André Galtier s'installe dans la communauté de Saint-Léons en pleine Révolution française. Il devient maire de Saint-Léons en **1799** et reste ensuite un des personnages clés de la municipalité.

Le couple reste sans descendance. Deux ans après la mort de sa femme, en 1826, Galtier prend une jeune épouse de la célèbre famille Costes, mais n'a pas le temps de lui donner des enfants. Il disparaît en 1829, léguant à un de ses neveux la succession de Combuéjous. Ainsi s'installe une famille sans lien généalogique direct avec les Textoris.

## Branche cadette

**VI – Joseph TEXTORIS** né le 19.03.1718, dit POUGET, officier d'Infanterie, ménager, s'unit le **01 février 1757** à Salsac avec **Antoinette GREGOIRE**, fille de Pierre et de feu Anne MAURY, d'où :

- Joseph né le 18.02.1757 ; feu le 12.10.1760.
- Marianne née le 22.09.1758 x 08.11.1785 Pierre CONGRAS, Officier du régiment de Guyenne, originaire du village de Vispens (St Affrique) fils de feu Pierre et feu Marie TOULOUSE.
- **Joseph** né le 27.05.1761 **qui suit**.
- Suzanne née le 21.04.1764 à Compeyre, x 19.10.1785 Guillaume MIGAYROU tisserand, fils de feu Guillaume et de Marianne LAVIT de St Beauzély.
- Etienne, né le 09.07.1770 à Artières (Compeyre) ; feu le 02.06.1771.

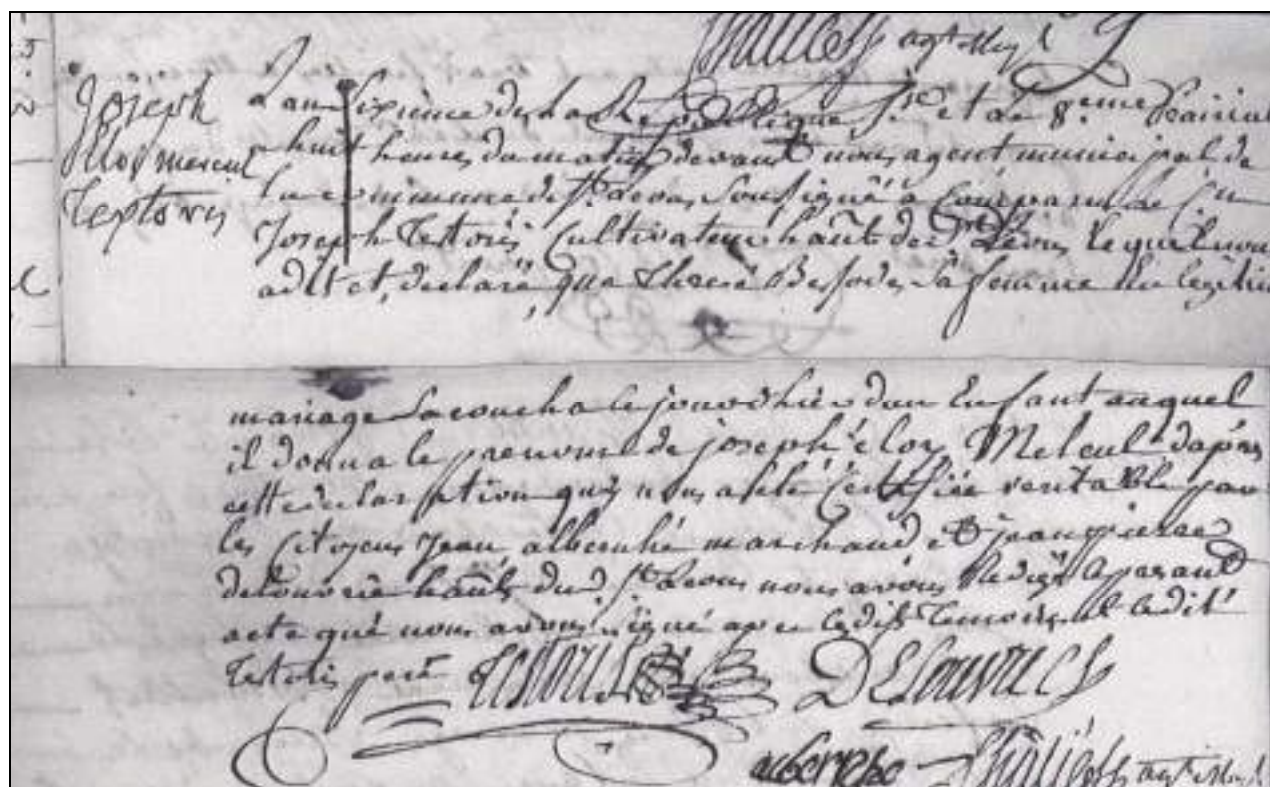
**VII – Joseph TEXTORIS**, propriétaire, épouse le **27 novembre 1796** à Gailhac **Thérèse BESSODES**, fille de feu François et Rose FABRE du village de la Garrigue commune de Gailhac, d'où :

- **Joseph Eloi** né le 26.05.1798 **qui suit**
- Cécile née le 03.02.1804 x 16.01.1827 Jean VALETTE cultivateur né à Malpérié le Bas (Montjoux) le 28.09.1797, fils de feu François et de Marie COMBES.

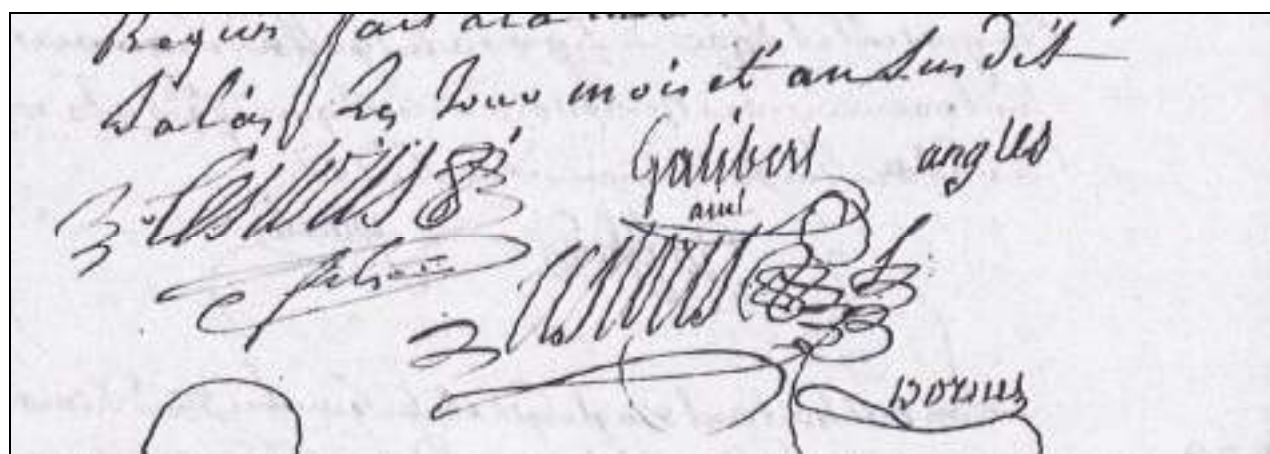


**Joseph TEXTORIS** s'éteint le 14 octobre 1837 et **Thérèse BESSODES** s'éteindra à Malpérié le Bas (dans la maison de son gendre) le 29 novembre 1846.

**VIII - Joseph Eloy Mercul TEXTORIS**, voit le jour à Saint-Léons le 26.05.1798



**Joseph Eloy Mercul** fabricant de chandelles, contracte mariage le **15 novembre 1827** à Pont de Salars, avec **Françoise Henriette GALIBERT** de Camboulas, fille de Barthélémy propriétaire et d'Henriette ANDRIEU,



Extrait de l'acte de mariage Textoris x Galibert 15.11.1827



De ce couple vont naître :

- Eugénie Thérèse née le 08.09.1828.
- Anne Eléonore née le 13.01.1830.
- Henriette Sylvie née le 17.11.1831.
- Régine Joséphine née le 04.01.1834.
- Pauline Henriette née le 17.11.1835.
- Colina Victoire née le 28.10.1837.
- Henri Frédéric Aimé né le 11.06.1839 feu le 18.08.1846.
- François Marie Zéphirin né le 10.02.1842.
- Sylvie Octavie née le 10.08.1846 ; feu le 03.10.1848.

Notre fabricant de chandelles porte un bien curieux troisième prénom... **Joseph Eloy Melcul**. On le trouve parfois transcrit en Mercure ou Melchior, mais il pourrait s'agir aussi d'une version déformée d'Hercule, même troisième prénom que le dernier des MONTAZET. Dans la maison forte du bas de Saint Léons qu'il achète comme Bien national, **Joseph Eloy Melcul** installe une fabrique de chandelles. Dès **1819**, à l'âge de 21 ans, il est qualifié de fabricant de cire et de chandelles dans un laissez-passer pour se rendre à Carcassonne. Il est « *châtain avec une barbe peu fournie sur un menton rond, "bouche moyenne, nez long, yeux roux, teint brun" et mesure 1,71 m* ».

**Joseph Eloi Melchior TEXTORIS** décède à St Léons le 08 février 1848 à l'âge de 49 ans. Son épouse quitte alors Saint-Léons pour Millau.

*Etude réalisée par Monique BRUNEL  
Jean Yves BOU et Suzanne BARTHE*

